MAIRIE DE LONGVILLIERS
☎ 01.30.41.33.96
Numéro édité par la
Commission Bulletin Municipal
mairie.longvilliers@wanadoo.fr

Vivre à Longvilliers

"Garde Champêtre" Infos

MARS 2008

RÉSULTATS ÉLECTIONS MUNICIPALES du 9 mars 2008.

1er Tour

Participation
56,56 %

Inscrits : 373
Votants : 211
Exprimés : 195

CANDIDATS	VOIX
M. ALLES Marc	180
M. CHANCLUD Maurice	170
M. CORDIER Alain	177
M. CRISTOFOLI Alain	188
Mme DUPONT Anne-Laure	183
M. GEORGE Pascal	182
Mme LACROIX Olivia-Jane	165
M. LECACHEUX Michel	170
Mme LEFÈVRE Chantal	179
M. MAILLET Francis	187
M. ZUMBIEHL Thomas	186

Tous les sièges (11) ont été pourvus au 1er tour. Il n'y a pas eu de 2ème tour.

REMERCIEMENTS

Le Conseil Municipal remercie toutes les personnes qui se sont proposées pour aider à tenir le bureau de vote et participer au dépouillement lors du scrutin du 9 mars. **Encore merci** !

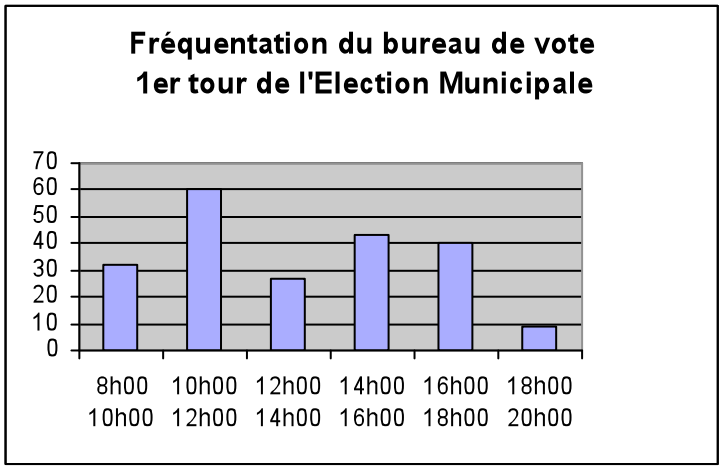

ÉLECTIONS du MAIRE et des ADJOINTS

NOMINATIONS des DÉLÉGUÉS aux SYDICATS INTERCOMMUNAUX
NOMINATIONS des MEMBRES des COMMISSIONS COMMUNALES

Après l'élection le 9 Mars 2008 des 11 conseillers municipaux, Mr Jean Christophe JUIN a convoqué le nouveau Conseil Municipal le 14 Mars 2008 à 20h30, pour procéder :

- à l'élection du Maire et de ses Adjoints
- à la nomination des délégués titulaires et suppléants aux Syndicats Intercommunaux
- à la nomination des différents membres des Commissions Communales.

Le compte rendu de cette réunion est donné dans les deux comptes rendus succincts du 14 Mars 2008. Ont été élus :

Maire :	**Mr Marc ALLES**
1er Adjoint :	**Mr Maurice CHANCLUD**
2ème Adjoint :	**Mme Anne Laure DUPONT**

Les délégués titulaires et suppléants aux différents Syndicats Intercommunaux, ainsi que les membres des commissions communales sont donnés ci-après dans les comptes rendus du 14 Mars 2008.

Après ces élections, Mr Jean Christophe JUIN a félicité le nouveau Maire Mr Marc ALLES et la nouvelle équipe municipale.

VACANCES ANNUELLES DE LA MAIRIE

La Mairie de LONGVILLIERS sera fermée du 4 août 2008 au 9 août 2008 inclus.

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Avec une seule liste proposée aux électeurs, nos élections municipales n'avaient pas l'enjeu de celles de la ville de Paris. Dans ce contexte, la participation de 56,56% est un bon résultat et la moyenne de 84% d'avis favorable recueillis par les candidats est un encouragement pour les nouveaux conseillers et une satisfaction pour les anciens. Aussi au nom de ce nouveau Conseil Municipal, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée.

Je tiens aussi à remercier Monsieur Jean-Christophe Juin, Maire sortant de la part de tous les Longvillageois pour avoir assuré son mandat jusqu'à son terme sept ans, alors qu'il avait été élu pour six ans, et cela malgré les problèmes familiaux auxquels il a eu à faire face pendant ce mandat. Je tiens à associer dans nos remerciements les conseillers sortants car de nombreux projets sont avancés. Ils nous lèguent une situation financière saine qui nous permettra d'aller de l'avant.

Ce mandat sera capital pour l'avenir de notre commune. L'intégration dans une intercommunalité, l'agrandissement du Parc Naturel Régional, la révision du plan d'occupation des sols, le contrat rivière, le parking relais du Grand Plessis sont des dossiers sensibles pour notre avenir et notre nouvelle équipe défendra au mieux notre identité. Dans ce contexte, il faut que vous sachiez naturellement que les intérêts des uns ne sont pas obligatoirement ceux des autres et qu'avec les contraintes gouvernementales ou européennes qui nous sont dictées, il ne sera pas toujours facile d'imposer nos choix.

Notre profession de foi fait état, entre autres, de concertation et de convivialité. Notre équipe s'efforcera de les développer dans tous les domaines de la vie municipale.

Enfin, compte tenu du travail qui nous attend, je souhaite à notre nouvelle équipe, implication dans les affaires, lucidité dans ses choix et persévérance dans son action.

Marc ALLES
Maire de Longvilliers

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 1er février 2008

L'an deux mil huit, le premier février à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt quatre janvier, s'est réuni en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe JUIN, Maire. **Etaient présents** : M. JUIN, M. ALLES, M. CHANCLUD, Mme PALFRAY, M. LECACHEUX, M. CORDIER et Mme LEFEVRE. **Absentes** : Mme Maryse DEBOUTE qui donne pouvoir à Mme LEFEVRE et Mme Florence DE PONTEVES. **Secrétaire de séance** : Mme LEFEVRE
Le compte rendu de la séance du 7 décembre 2007 est adopté à l'unanimité.

ACCEPTATION DU DON DE MME FAUTRIER :
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Mairie de Longvilliers a reçu un don personnel de la part de Mme FAUTRIER d'un montant de 680,48€. **Le Conseil Municipal,** Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, **accepte** le don de Mme FAUTRIER et la remercie. Ce don sera affecté au compte 7713 libéralités reçues.

CONTRAT RIVIERE – ZONAGE ASSAINISSEMENT :
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la réunion du Syndicat Intercommunal de la Rémarde du 31 janvier, cette délibération est reportée car nous ne disposons pas d'élément suffisant, le Syndicat ayant pris du retard.

AVIS SUR LA DEMANDE DU PLAN D'EPANDAGE DE BOUES PAR LE SIRR (Syndicat Intercommunal de la Région de Rambouillet).
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :
- que par courrier du 22 novembre 2007 Monsieur le Préfet des Yvelines nous avise qu'il est appelé à ouvrir dans les mairies de BRIIS SOUS FORGES(91), SENANTES(28), GAZERAN(78), et POISSY(78) une enquête publique du **lundi 7 janvier 2008 au vendredi 8 février 2008 inclus** sur la demande d'autorisation présentée par le Syndicat Intercommunal de la Région de Rambouillet (SIRR) en vue d'exploiter une unité de compostage de boues industrielles sur la commune de GAZERAN lieu-dit « La Guéville ».
- que notre commune est concernée uniquement pour donner un avis sur le plan d'épandage des boues sur Bouc Etourdi uniquement.
- que c'est dans le cadre de la Loi sur les Installations Classées pour la Protection de L'Environnement et de ses décrets et arrêtés d'application, que l'opération d'épandage de compost dont les boues sont issues de station d'épuration) est soumise à une procédure réglementaire (autorisation avec procédure d'enquête publique). Ceci s'applique, qu'il s'agisse d'épandages déjà pratiqués depuis plusieurs années, ou qu'il s'agisse de la mise en place d'une nouvelle filière.

C'est donc au titre de la régularisation des épandages que le SIRR a déposé en 2007, une demande en vue d'être autorisé pour le recyclage de son compost dans les départements de l'Eure et Loir, des Yvelines et de l'Essonne. **Le Conseil Municipal**, à l'unanimité, des membres présents et représentés **émet** un avis favorable sur la demande de plan d'épandage de l'unité de compostage de Gazeran du Syndicat Intercommunal de la Région de Rambouillet (SIRR), sous réserve qu'aucune nuisance olfactive ne soit perçue par les habitants proches.

QUESTIONS DIVERSES :
- Monsieur le Maire lit la petite carte de M. et Mme TESSERAUD remerciant le CCAS et présentant leurs vœux.

- DEMANDES DE SUBVENTION non retenues:
* SARRAF : Nous nous sommes abonnés au journal, pas de subvention.
* Prévention routière.
* Trotte menu, crèche de Saint Arnoult en Yvelines.

- ELECTIONS 2008 : * M. le Maire demande aux élus de bien vouloir s'inscrire sur les tableaux des permanences pour la journée électorale.
* M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Compte Administratif et le Budget seront votés avant les élections par le Conseil Municipal actuel pour faciliter la tâche du Conseil Municipal suivant.

M. LECACHEUX demande s'il est possible à la commune d'intervenir auprès de la DDEA pour apposer un stop à la sortie de la bretelle d'autoroute en remplacement d'un céder le passage dangereux. Monsieur le Maire rappelle que ce n'est pas de la compétence de la mairie de même qu'aux environs de l'arrêt de bus mais qu'un réaménagement est prévu de ce carrefour, lors de la création du parc relais.

M. LECACHEUX demande que la décoration de Noël au- dessus de son entrée soit démontée après les fêtes. M. ALLES rappelle qu'un devis avait été établi suite à la précédente demande de M. LECACHEUX.

La société FORCLUM, qui entretient l'éclairage public sur la commune a chiffré pour un montant de 6 823.90 TTC, la pose et la dépose des illuminations de la commune.

M. CORDIER propose alors qu'elle soit démontée et réinstallée dans un hameau n'ayant pas encore de décoration. M.ALLES explique qu'il faut alors deux poteaux électriques l'un en face de l'autre et la pose d'une prise ce qui n'est pas si facile. M. LECACHEUX ne veut pas qu'elle soit posée ailleurs mais démontée en dehors des périodes de fête.

Le démontage des illuminations pose deux problèmes :
- en attendant la construction du bâtiment communal, nous n'avons pas de lieu de stockage. M.LECACHEUX propose le fond de son jardin.
- les illuminations étant très fragiles les manipulations et stockage présentent de sérieux risques de casse.

M. LECACHEUX veut qu'une solution soit trouvée car il ne souhaite pas voir le père noël toute l'année au-dessus de chez lui et qu'il aurait été souhaitable de réfléchir à ces différents problèmes avant l'achat des décorations. M. ALLES précise que cet achat a été décidé en Conseil municipal et que de nombreuses villes laissent les décorations.
La séance est levée à 22 heures.
La date du prochain Conseil Municipal est fixée au 29 février 2008.
Pour extrait en Mairie le 5 février 2008

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 28 février 2008

L'an deux mil huit, le vingt huit février à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt deux février, s'est réuni en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe JUIN, Maire.
Etaient présents : M. Jean-Christophe JUIN, M. Marc ALLES, M. Maurice CHANCLUD, Mme Martine PALFRAY, M. Michel LECACHEUX et Mmes Martine LEFEVRE et Mme Maryse DEBOUTE.
Absents : M. Alain CORDIER qui donne pouvoir à M. JUIN, Mme Florence DE PONTEVES.
Secrétaire de séance : Mme PALFRAY.
Le compte rendu de la séance du 1ER Février 2008 est adopté à l'unanimité.

Compte Administratif 2007- M.14 et M.49. et comptes de gestion du receveur municipal 2007 présentés par M. Marc ALLES et acceptés à l'unanimité.
M.14 excédent global de clôture : **318 182.23 €**
Reste à réaliser : 94 506.00 €
M.49 excédent global de clôture : **62 317.00 €**

Budget Communal M.14 – Affectation du résultat 2007

Excédent de fonctionnement de **290 712.96 €**
Excédent d'investissement de **27 469.27 €**
Etat des restes à réaliser **94 506.00 €**

Budget Communal M.49 – Affectation du résultat 2007

Excédent de fonctionnement de **60 625.97€**
Excédent d'investissement de **1 691.71€**
Taux d'imposition 2007 – Budgets Primitifs 2008–M.14 et M.49

Après délibération, Le Conseil Municipal,
Vote à l'unanimité une augmentation des quatre taxes à savoir :

	Année 2007	Année 2008
Taxe d'habitation	3.81%	3.92 %
Taxe Foncière (bâti)	5.03%	5.18 %
Taxe Foncière (non bâti)	39.09%	40.26 %
Taxe Professionnelle	8,92%	9.30 %

Soit une augmentation de 3% pour les Taxes d'Habitation, Foncière Bâti et Foncière Non Bâti et 4.26% pour la Taxe Professionnelle.
Monsieur le Maire présente les **Budgets Primitifs 2008 -M14 et M.49** qui sont adoptés à l'unanimité.
Le Budget M.14; s'équilibre comme suit :
Dépenses/Recettes de fonctionnement **567 000€**
Dépenses/Recettes **d'investissement 660 000€**
Le Budget M. 49; s'équilibre comme suit :
Dépenses /Recettes **d'exploitation 96 715€**
Dépenses /Recettes **d'investissement 69 081€**

QUESTIONS DIVERSES :
SICTOM : M. le Maire informe le Conseil Municipal que :

- suite au vote du Budget 2008, la situation financière de ce syndicat s'est bien améliorée, apurement de la dette en juin 2008.
- un nouveau calendrier de collecte sera distribué, il sera effectif à partir du 31 mars 2008.
- le recyclage de la collecte est à 85%, ce qui est un très bon résultat.

Nettoyage des abords de la voie communale allant à Bouc Etourdi par l'employé communal notamment le long du mur de la propriété du château.
M. LECACHEUX informe le Conseil Municipal que les pavés autour de l'église s'affaissent suite aux eaux pluviales.
M. le Maire lit une petite carte de Mme FUMEX remerciant pour les travaux du cimetière.
La séance est levée à 23H00.
Pour extrait en Mairie le 1er mars 2008.

Compte rendu succinct de la séance du 14 mars 2008

Installation du Conseil Municipal et élection d'un Maire et de deux Adjoints.

L'an deux mil huit, le quatorze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix mars, s'est réuni en séance publique ordinaire.

Etaient présents M. Jean-Christophe JUIN, M. Marc ALLES, M. Maurice CHANCLUD, Mme Anne-Laure DUPONT, M. Alain CRISTOFOLI, M. Francis MAILLET, M. Thomas ZUMBIEHL, M. Pascal GEORGE, Mme Chantal LEFEVRE, M. Alain CORDIER, M. Michel LECACHEUX et Mme Olivia-Jane LACROIX.
La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-Christophe JUIN Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et à déclarer installer M. Marc ALLES, M. Maurice CHANCLUD, Mme Anne-Laure DUPONT, M. Alain CRISTOFOLI, M. Francis MAILLET, M. Thomas ZUMBIEHL, M. Pascal GEORGE, Mme Chantal LEFEVRE, M. Alain CORDIER, M. Michel LECACHEUX et Mme Olivia-Jane LACROIX dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M.Michel LECACHEUX le plus âgé des membres du Conseil a ensuite pris la présidence.
Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Chantal LEFEVRE.

ELECTION DU MAIRE – Premier tour de scrutin
Monsieur Marc ALLES a obtenu onze voix.
Monsieur **Marc ALLES** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT – Premier tour de scrutin
Il a été procédé ensuite, et sous la présidence de Monsieur Marc ALLES, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

Monsieur Maurice CHANCLUD a obtenu onze voix.
Monsieur **Maurice CHANCLUD** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SECOND ADJOINT – Premier tour de scrutin
Il a été procédé ensuite, et sous la présidence de Monsieur Marc ALLES, élu Maire, à l'élection du Second Adjoint.

Madame Anne-Laure DUPONT a obtenu onze voix.
Madame **Anne-Laure DUPONT** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée Adjoint et a été immédiatement installée.

La séance est levée à 21H45
Pour extrait en Mairie le 18 mars 2008

Compte rendu succinct de la séance du 14 mars 2008

L'an deux mil huit, le quatorze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix mars, s'est réuni en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Marc ALLES, Maire.
Etaient présents : M. Marc ALLES, M. Maurice CHANCLUD, Mme Anne-Laure DUPONT, M. Alain CRISTOFOLI, M. Francis MAILLET, M. Thomas ZUMBIEHL, M. Pascal GEORGE, Mme Chantal LEFEVRE, M. Alain CORDIER, M. Michel LECACHEUX et Mme Olivia-Jane LACROIX.
Absents :
Secrétaire de séance : Mme LEFEVRE.
Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux leur accord afin de rajouter à l'ordre du jour la délibération suivante : Indemnités du Maire et des Adjoints.
Le Conseil Municipal accepte.

1°Délégués du Conseil aux divers Syndicats Intercommunaux

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, désigne les délégués aux divers Syndicats Intercommunaux :

S.I. des Ecoles de Rochefort/Longvilliers
Délégués titulaires : M. Marc ALLES
M. Thomas ZUMBIEHL
Délégués suppléants : Mme Anne-Laure DUPONT
M. Alain CORDIER

S.I. d'Assainissement Rochefort/Longvilliers
Délégués titulaires : M. Marc ALLES
M. Maurice CHANCLUD
Délégués suppléants : Mme Chantal LEFEVRE
M. Thomas ZUMBIEHL

SICSA
Délégué titulaire : M. Marc ALLES Délégué suppléant : Mme Anne-Laure DUPONT

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse
Délégué titulaire : M. Marc ALLES Délégué suppléant : Mme Anne-Laure DUPONT

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse/commissions
Développement économique : M. Marc ALLES, M. Maurice CHANCLUD.
Urbanisme/ Habitat / Paysage : M. Maurice CHANCLUD, M. Marc ALLES.
Communication : Mme Anne-Laure DUPONT
Agriculture et Forêt : M. Maurice CHANCLUD, M. Thomas ZUMBIEHL
Gestion des Espaces et Biodiversité : Mme Anne-Laure DUPONT, M. Alain CORDIER.
Patrimoine/Culture /Tourisme : Mme Anne-Laure DUPONT, M. Pascal GEORGE.
Maîtrise des énergies Déplacements : Mme Anne-Laure DUPONT, M. Maurice CHANCLUD.

Syndicat Intercommunal pour l'aménagement et l'entretien du Bassin de la Rémarde
Délégués titulaires M. Marc ALLES, M. Maurice CHANCLUD.

Syndicat Intercommunal pour l'adduction de l'eau potable de la Région d'Angervilliers
Délégués titulaires : M. Marc ALLES, Mme Olivia-Jane LACROIX Délégués suppléants : M. Pascal GEORGE, M. Thomas ZUMBIEHL

Syndicat Intercommunal pour l'adduction de l'eau potable de la Région d'Ablis
Délégués titulaires : M. Pascal GEORGE, Mme Chantal LEFEVRE
Délégués suppléants : M. Alain CRISTOFOLI, Mme Anne-laure DUPONT

SICTOM Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de la Région de Rambouillet
Délégués titulaires M. Marc ALLES, Mme Chantal LEFEVRE Délégués suppléants M. Pascal GEORGE, M. Michel LECACHEUX

Syndicat Intercommunal d'Etudes de la Haute Vallée de Chevreuse
Délégués titulaires : M. Marc ALLES M. Maurice CHANCLUD
Délégués suppléants : Mme Anne-Laure DUPONT M. Thomas ZUMBIEHL

SITERR – (Transports Rambouillet)
Délégués titulaires : M. Alain CORDIER Mme Olivia-Jane LACROIX
Délégués suppléants : Mme Chantal LEFEVRE M. Francis MAILLET

Mission Locale Intercommunale de Rambouillet
Délégué titulaire : Mme Anne-Laure DUPONT Délégué suppléant : Mme Chantal LEFEVRE

Syndicat AGEDI (cadastre communal)
Délégué Titulaire: M. Maurice CHANCLUD, Délégué Suppléant : M. Marc ALLES

Etablissement Public Foncier des Yvelines
Représentant : M. Michel LECACHEUX

ACNAB Agir Contre les Nuisances Aériennes à Bonnelles et sa région
Représentants : M. Pascal GEORGE, M. Hubert THULLIEZ

2°Composition des Commissions Communales.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la composition suivante des Commissions communales et nomme les membres du Conseil Municipal à ces commissions :

Urbanisme – Plan d'Occupation des Sols
M. Maurice CHANCLUD, M. Marc ALLES, Mme Anne-Laure DUPONT, M. Thomas ZUMBIEHL, (Hors Conseil : Mme Martine PALFRAY).

Voirie chemins Communaux
M. Michel LECACHEUX, M. Maurice CHANCLUD, M. Pascal GEORGE, Mme Olivia-Jane LACROIX, Mme Chantal LEFEVRE, M. Thomas ZUMBIEHL.

Appel d'offres
Président : M. Marc ALLES
Délégués titulaires : M. Maurice CHANCLUD, M. Alain CRISTOFOLI**,** M. Michel LECACHEUX,
Délégués suppléants : Mme Anne-Laure DUPONT, Mme Olivia-Jane LACROIX, Mme Chantal LEFEVRE..

Compte rendu succinct de la séance du 14 mars 2008 (suite)

Travaux et Bâtiments communaux
M. Alain CRISTOFOLI, M. Maurice CHANCLUD, M. Michel LECACHEUX.

Cimetière
M. Alain CORDIER, M. Maurice CHANCLUD, Mme Olivia-Jane LACROIX.

Centre Communal d'Action Social CCAS
Mme Anne-Laure DUPONT, M. Marc ALLES, Mme Chantal LEFEVRE, M. Francis MAILLET, (Hors Conseil : Mme Annie LECACHEUX, Mme Monique CLEMINO, Mme Catherine JAQUES et Mme Martine MEUNIER.)

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) Mme Anne-Laure DUPONT**.**

Finances Budgets
M. Marc ALLES, M. Alain CORDIER, M. Pascal GEORGE, M. Francis MAILLET

Assainissement des Hameaux
M. Maurice CHANCLUD, M. Alain CRISTOFOLI, Mme Olivia-Jane LACROIX, M. Thomas ZUMBIEHL.

Fêtes et animations
M. Francis MAILLET, Mme Anne-Laure DUPONT, M. Pascal GEORGE.

Bulletin Municipal
Mme Chantal LEFEVRE, M. Pascal GEORGE, M. Michel LECACHEUX, M. Thomas ZUMBIEHL (Hors Conseil Mme Catherine JAQUES, Mme Martine PALFRAY, M. Hubert THULLIEZ).

Liste électorale et élections diverses
Délégué du Préfet : Mme Martine PALFRAY

Chambre des Métiers et Chambre de Commerce : Mme Anne-Laure DUPONT, M. Francis MAILLET

Agriculture : Administration M. Maurice CHANCLUD, Conseil Municipal

Baux Ruraux : M. Maurice CHANCLUD, Mme Olivia-Jane LACROIX.

Correspondant défense : M. Alain CORDIER

Commission Sécurité : M. Alain CRISTOFOLI

3°Indemnités du Maire et des Adjoints
Le Conseil Municipal,
Vu le procès verbal d'installation du Conseil Municipal et de l'élection d'un Maire et de deux adjoints du 14 mars 2008.
Vu le Code Général des collectivités Territoriales, notamment les articles L2123-20 à L2123-24-1 ;
Considérant que le code susvisé fixe des taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire et aux adjoints

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité
Décide de fixer le montant des indemnités dès l'installation du conseil municipal et pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, des adjoints dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :
1°/ pour le Maire 17% de l'indice brut 1015,
2°/ par Adjoints 6.6% de l'indice brut 1015, il y a deux adjoints nommés,
Conformément au barème fixé par les articles L2123-23, L 2123-24 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur Marc ALLES, Maire présente au nouveau Conseil Municipal les Compte Administratif M14 et M49 de l'année 2007, ainsi que les budgets M14 et M49 pour 2008 et lit le compte rendu de la séance du 28 février 2008.

QUESTIONS DIVERSES :
Demande de subvention non retenue pour l'Hélium.
M. Marc ALLES propose de lancer rapidement les travaux de voirie pour l'année 2008.

La séance est levée à 22H35.
La date du prochain conseil municipal est fixée au mercredi 7 mai 2008.
Pour extrait en Mairie le 18 mars 2008

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle pour l'année 2008/2009, sont possibles dès maintenant.

Modalités :

- Inscrire l'enfant auprès du S.I.E. de la **Mairie** de **Rochefort-en –Yvelines** au **01.30.41.31.06**
  Se munir - du livret de famille
  - d'un justificatif de domicile

- Prendre rendez-vous à l'**Ecole** au **01.30.41.37.07**
  Se munir - de l'attestation délivrée par la Mairie
  - du carnet de santé

Carte Nationale d'Identité et Passeport

Déposez votre demande dès mars pour garantir des meilleurs délais.

Pièces à fournir :

- Une copie intégrale de votre acte de naissance.
- Deux photos d'identités de format 3,5x 4,5 cm
- Un justificatif de domicile
- Votre ancien passeport, s'il s'agit d'un renouvellement, ou CNI selon besoin.
- Un timbre fiscal, pour les passeports (60 € pour un majeur, 30 € pour les mineurs de 15 ans et plus, gratuit depuis le 1er janvier 2007 pour les mineurs de moins de 15 ans)
- Une carte nationale d'identité

Pour plus de renseignements, adressez vous à la mairie.

A V I S Journée d'Appel à la Défense

Jeunes filles et jeunes gens, n'oubliez pas de vous faire recenser auprès de la Mairie dès vos 16ans!
(Informations en Mairie)

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. Si vous avez laissé passer le temps : il est indispensable d'aller dans votre mairie accomplir cette démarche.

ÉLAGAGE
Le printemps arrive !!!!

Pensez à élaguer vos haies et arbres qui débordent sur le domaine public.
L'élagage doit préserver la circulation des piétons sur les trottoirs et abords afin de permettre aux véhicules de circuler sans être contraints de faire des écarts sur la partie gauche de la chaussée.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

CARNAVAL DES ÉCOLES

Samedi 29 mars à 14h00
Rendez-vous à l'école élémentaire de Rochefort

ALZHEIMER

Le numéro à ne pas oublier.
Soutien / Écoute
Conseil / Infos
0811 112 112

SICTOM
Région de Rambouillet

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

ATTENTION NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE A PARTIR DU 31 MARS 2008

Suite à la signature du nouveau contrat de ramassage des ordures ménagères, emballages - journaux - revues - magazines, et verre avec la société SITA, **un nouveau calendrier** a été mis en place.

Il entre en application le 31 Mars 2008, jusqu'au 29 Mars 2009 :
- les **ordures ménagères seront collectées tous les Mercredis** (après midi) – pas de changement de jour.
- par contre les **emballages - journaux - revues – magazines seront collectés le Vendredi** (après midi) **un Vendredi sur deux**.
- Le **verre sera collecté le Mercredi : un mercredi sur quatre en journée.**

Ces changements ont permis de diminuer le coût du contrat de collecte, en diminuant la fréquence de ramassage du verre et répondre ainsi à la demande des différentes communes.

Vous trouverez ce calendrier dans l'enveloppe jointe à ce garde champêtre. Au dos de ce calendrier vous trouverez un rappel des consignes de tri des emballages recyclables.

Un petit rappel : films plastiques et sacs plastiques sont interdits aussi bien dans le bac des emballages recyclables que dans celui du verre. Ils doivent être déposés dans le bac d'ordures ménagères.

Accès aux déchetteries : les conditions d'accès restent inchangées.

- **BONNELLES** Route de Villevert (01 30 88 46 15)
  - ouverte : Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9/13 h et 14/18h.
  - fermée : Lundi, Mercredi, Dimanche.

- **SAINT ARNOULT EN YVELINES** RD 988 - Route d'Ablis (01 30 41 41 33)
  - ouverte : Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9/13h et 14/18h.
  - ouverte : Dimanche : 9/12h30.
  - fermée : Mardi et Mercredi.

Goûter de Printemps

Le Secours Catholique organise son traditionnel *goûter de Printemps*, au Presbytère de St Arnoult, le **2 avril à 15h00**
Il y aura des gâteaux et du chocolat chaud sur les tables.
Une équipe dynamique assurera l'ambiance avec des jeux, des poèmes, et nos vieilles chansons **en karaoké**.
Le goûter est ouvert à toutes et à tous, qui veulent partager un petit moment de bonne humeur et de convivialité.

Printemps musical

Dans les environs de Longvilliers, le printemps 2008 s'annonce musical.

- Le 29 mars, à Dourdan (Abbaye de l'Oüye), à 20h30 :
  Concert de piano par Taher JALILY
  Œuvres de MOUSSORGSKI – MOZART – CHOSTAKOVITCH

- le 6 avril, en l'église de St Arnoult, à 16h00 :
  l'Orchestre et le Chœur de la Cathédrale de Versailles
  Environ 50 musiciens et une centaine de choristes interprèteront :
  le *Te Deum* et le *Regina Coeli* de MOZART,
  la *Messa di Gloria* de PUCCINI

- le 12 avril, en l'église de Bullion (rénovée), à 20h30 :
  Le Chœur des CARNUTES et l'Ensemble ELENA donneront leur concert annuel, avec :
  - en 1ère partie : « a capella » des chants italien, russes et sacrés du 16ème et 17ème siècles, puis avec l'ensemble ELENA : *Kyrie et Credo* de VIVALDI
  - en 2ème partie : le *quintette K 581* de MOZART, par l'Ensemble ELENA
  - en 3ème partie : les *Litaniae Lauretanae* de MOZART

- le 17 mai, en l'église de Rochefort, à 17h00, la Chorale de Sainte Thérèse de Rambouillet donnera le programme de sa saison 2008 (non communiqué)

LES NOUVELLES CLÉS DE LA VIE

Il y a 15 ans, des Maires et Notaires de la Cour d'appel de Versailles concevaient ensemble un guide « Les clés de la vie ».

Cette collaboration fructueuse avait pour objectif de permettre à chacun, à l'occasion des différents et importants moments de la vie, de trouver les informations juridiques simples et pratiques en réponse à des interrogations personnelles.
Cette année, en 2008, si les questions sont restées les mêmes, les réponses ont considérablement évolué :

- La création par la loi du pacs 15 /11 /1999
- La réforme du divorce
- La réforme du nom de famille
- Les modifications des règles fiscales de transmission du patrimoine
- La loi de la 23/06/2006 relative aux successions…. sont autant d'exemples de bouleversements des règles de droit qui imposaient une REACTUALISATION du guide.

Vous trouverez donc dans votre boîte à lettres, une brochure« les nouvelles clés de la vie » édition 2008 qui vous aidera à trouver des réponses adaptées et pertinentes aux différentes situations susceptibles de se présenter dans cet environnement en mouvement.

LES ATELIERS DE LA MISSION LOCALE

POP (Parcours officiel d'Orientation Professionnelle)

Une ouverture, une découverte, une concrétisation.
Aux jeunes de 16 à 25 ans (sortis du système scolaire)
A travers des ateliers divers, le Parcours d'Organisation Professionnelle permet de découvrir le monde professionnel et un certain nombre de métiers inconnus….. ou que l'on croit connaître.

ATELIERS PÔLE EMPLOI

Mardis et jeudis matins

Objectifs : élaborer un CV, rédiger une lettre de motivation, rechercher, décrypter des offres d'emploi et y répondre.

ATELIER THEÂTRE

Objectifs : prendre conscience de ses atouts,
acquérir de l'assurance, comprendre la relation de l'autre.

COUP DE POUCE POUR L'EMPLOI

Échanges à partir d'expériences professionnelles, visites et enquêtes auprès de professionnels afin de faciliter l'accès à l'emploi.
Pour tous les ateliers, l'inscription des jeunes se fait au : 01.34.83.34.12

Mission Locale intercommunale de Rambouillet
Galerie Marchande
2-6 rue Chasles- 78120 Rambouillet

LA MARINE NATIONALE RECRUTE

A la recherche d'un emploi et d'un métier ?
La marine nationale offre la possibilité d'acquérir une première expérience professionnelle et une formation dans de nombreux domaines : restauration, électronique, mécanique, aéronautique, sécurité, électrotechnique…..
Le recrutement se fait à partir de l'âge de 17 ans jusqu'à 25 ans et s'adresse à des niveaux 3ème à bac+2.

Renseignement au 01 69 19 48 08 ou sur www.marinerecrute.gouv.fr
BICM de Massy- 28, avenue Carnot
91300 Massy (proche gare TGV).

OFFRES D'EMPLOI……

Le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse recrute :

- un responsable ACCUEIL / TOURISME

Poste basé à la Maison du Parc, château de la Madeleine à Chevreuse.
Envoyez CV et lettre de motivation manuscrite à l'adresse suivante :

Mr le Président du P.N.R. de la Haute Vallée de Chevreuse
Maison du Parc – Château de la Madeleine
Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse cedex

CONSULTATION JURIDIQUE GRATUITE

Le troisième samedi de chaque mois
Inscription à la mairie de Saint-Arnoult
☎ 01 30 88 25 35

PERMANENCES SOCIALES À ST ARNOULT

Conseil Général des Yvelines

Pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale et la conseillère en économie familiale.
Veuillez téléphoner au
01 34 83 69 15

CALENDRIER DES ÉVENEMENTS

Évènements	Date
Vide grenier (Rue de Rochefort à Longvilliers)	dimanche 27 avril 2008
Marché Artisanal de Printemps (Place de la Mairie de Rochefort)	samedi 17 mai 2008
Expo Patchworks Boutis (Salle du Conseil à Rochefort)	samedi 17 mai 2008 de10h à 12h et 14h à 18h dimanche 18 mai 2008 de 10h à 12h et 14h à 18h
Concert de Printemps (Salle Polyvalente)	dimanche 18 mai 2008
Fête de Longvilliers Longvilliers	samedi 21 juin 2008
Fête Saint Gilles Rochefort en Yvelines	samedi 6 et dimanche 7 septembre 2008
Rencontre gustative (Salle Polyvalente)	samedi 11 octobre 2008
Loto (Salle Polyvalente)	dimanche 23 novembre 2008
Concert du Nouvel An (Eglise de Longvilliers)	dimanche 4 janvier 2009

LOISIRS

Brocantes et Marchés :

Du samedi 5 et dimanche 6 avril **Rambouillet** Salon du vin : Vins, cidres, spiritueux, accessoires… à l'hippodrome de la Villeneuve Tel : 01 34 87 08 14.

Samedi 12 avril **Magny les Hameaux** Village des plantes Une journée pour échanger, discuter, s'informer autour des plantes, des fruits et des légumes avec la présence de nombreuses associations, fermes, producteurs de la région. De 10h à 18h à la Maison de l'Environnement. Tel : 01 30 07 34 34.

Dimanche 27 avril **Longvilliers-Rochefort** Vide Grenier Tel : 06 10 53 03 77.

Samedi 3 mai **Bullion** Brocante organisée par le Comité Sportif et Loisirs Tel : 01 30 88 44 73.

Balades et visites :

Dimanche 6 avril, **Longvilliers** Les Moulins de la Rémarde Sortie organisée par l'association Tourne-Sol. De 10h à 16h30. Tél : 06 32 03 36 57.

Samedi 26 avril **LE MESNIL-ST-DENIS** Visite de l'Abbaye Notre Dame de la Roche et du skit du Saint-Esprit. Organisée par le syndicat d'Initiative. A 15h et 16h.Tel : 01 34 61 49 79.

LE PRINTEMPS EST LÀ…
ALORS UN RAPPEL A TOUS LES LONGVILLAGEOIS

Bruits et Nuisances

Arrêté du Maire du 2 mai 2003

Le Maire de la Commune de Longvilliers,

Vu le code des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2 alinéa 5 et le code pénal, notamment son article R 610-5 alinéa 2 et 4,

Considérant la gêne occasionnée par l'utilisation des tondeuses à gazon et autres outils ou engins à moteurs en plein air,

Considérant les dangers et la gêne apportée au voisinage par les personnes qui brûlent les déchets de jardin,

ARRETE

Article 2 L'usage des tondeuses à gazon, des tronçonneuses, débroussailleuses, bétonnières, engins de travaux publics, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et tous les moteurs thermiques en général est autorisé :

Les jours ouvrables	**de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
Le samedi	**de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
Le dimanche et jours fériés	**de 10h à 12h**

Article 3 Le brûlage des feuilles mortes et tous les déchets de jardin, à l'exclusion de tous autres déchets, est **autorisé :**

du 1er octobre au 15 mai

tous les jours sauf dimanches, fêtes et jours fériés, du lever du soleil à 17 heures,

sauf en cas de sécheresse, où toute personne est tenue de se conformer à l'arrêté préfectoral.

Article 4 Tout feu de jardin devra être complètement éteint à l'expiration de ces délais.

Article 5 II est formellement interdit de procéder à l'allumage de ces feux dans un périmètre de moins de 30 mètres autour des constructions.

Article 6 Monsieur le Maire et les services de la gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Rappel
Tous les déchets verts sont acceptés gratuitement dans les déchetteries de Saint-Arnoult et de Bonnelles